



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II À L'OCCASION DU IV^e CONGRÈS MONDIAL

DE LA PASTORALE DU TOURISME Samedi, 17 novembre 1990 Chers Frères dans l'épiscopat,
Mesdames, Messieurs,

chers amis,¹ Je suis heureux de vous accueillir à l'occasion du IV^e Congrès mondial de Pastorale du Tourisme. Je salue avec plaisir les évêques promoteurs, les prêtres et les laïcs engagés dans cette pastorale, ainsi que les professionnels qui ont bien voulu faire bénéficier vos réflexions de leur compétence. Et j'adresse un salut particulier aux observateurs des autres communautés chrétiennes, présents avec vous, parce que, en divers lieux, des initiatives œcuméniques contribuent au témoignage évangélique auprès de l'homme dans ses loisirs comme auprès de l'homme au travail. Que le Saint-Siège s'intéresse aux réalités des loisirs et du tourisme, l'existence même du Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement l'atteste. En effet, la Constitution apostolique *Pastor Bonus* lui donne notamment comme mission de s'employer «à ce que les voyages entrepris pour des motifs de piété, d'étude ou de détente favorisent la formation morale et religieuse des fidèles»^[1].² L'Eglise ne peut ignorer ce nouvel aspect de la vie des hommes qui se développe, surtout dans les pays industrialisés, c'est-à-dire le «temps libre» dont une part importante est consacrée au tourisme. A juste titre, vous avez voulu faire porter vos travaux sur ce temps «libéré», souvent qualifié de «temps pour vivre». La consistance du temps vient de l'usage que l'homme en fait. Pour beaucoup, le temps désormais libre prend subjectivement plus d'importance que le temps consacré au travail. Aussi faut-il être attentif à l'usage de ce temps. Très vite, des activités devenues presque nécessaires, des conformismes aussi, voire la tentation de «suivre ses penchants mauvais»^[2], peuvent créer de nouveaux asservissements et empêcher l'épanouissement des personnes. Ainsi, l'objet d'une pastorale du temps libre consiste à aider les hommes précisément à faire un bon usage de cette liberté. On se souvient du repos du Créateur, le septième jour, au terme de l'œuvre qui était bonne. On doit retrouver, dans le rythme de vie, la portée de ce repos, la découverte gratuite des merveilles de la création, et la relation personnelle avec le Créateur qui se révèle à nous et nous rassemble. Le temps libre est à la fois un temps de salut et un temps à sauver afin qu'il soit disponible pour le plein épanouissement de la vie personnelle et familiale, libre aussi pour le service de la communauté humaine par les engagements qu'il permet de prendre dans la vie associative, caritative, politique, pour le service multiforme des frères et de l'Eglise. Temps de contemplation joyeuse de l'œuvre de Dieu, d'action de grâce pour les fruits de la terre et pour ceux du travail des hommes, temps de communion et de paix entre frères unis dans leur commune vocation de fils de Dieu créateur et sauveur.³ Dans le cadre de l'animation chrétienne du temps libre, «temps pour vivre», nous ne pouvons pas négliger le vaste domaine du tourisme sur lequel vous réfléchissez au cours de votre congrès. Chaque année voit augmenter le flux de ceux qui vont à la rencontre d'un ailleurs dont ils attendent une détente, un renouvellement, un enrichissement. Et par millions se comptent ceux qui travaillent au service des loisirs des touristes. Les uns et les autres ont droit à l'attention pastorale de l'Eglise. Maintes

fois le Saint-Siège a reconnu le vif intérêt du tourisme pour la rencontre entre les hommes, l'enrichissement culturel, le développement d'une connaissance mutuelle qui en font un facteur de paix entre des peuples de moins en moins «étrangers» les uns aux autres. Même les excès insupportables de certaines formes de voyages, justement dénoncés, ne condamnent pas le tourisme. On ne peut que saluer les efforts des organisations internationales pour juguler les effets négatifs d'un développement mal contrôlé de cette industrie en expansion. En effet, la Création ne saurait être mise au pillage; les traditions et les cultures des peuples ne sauraient être méprisées; l'homme, la femme et même l'enfant ne sauraient être utilisés comme des objets, au prix de leur inaliénable dignité. L'ensemble des Pasteurs concernés, ceux des pays d'où partent les voyageurs comme ceux des pays qui les accueillent, ont la responsabilité d'éclairer les chrétiens sur les processus complexes de l'industrie du tourisme et sur leurs répercussions écologiques, économiques, sociologiques et morales. Le goût pour les voyages, quand il est maîtrisé, peut être un élément significatif de coopération et de solidarité avec des peuples qui en retirent des profits utiles de natures diverses. Le voyage attentif et respectueux des uns et l'hospitalité ouverte des autres peuvent transformer de simples visites touristiques en authentiques «visitations».4. Encore faut-il que le voyageur ait un regard éveillé et, pour tout dire, «bienveillant», un regard éduqué qui sache voir le bien, qui goûte la beauté, qui saisisse le vrai autant dans les plus hautes œuvres de l'art que dans la vie quotidienne des populations rencontrées. Comme le dit votre Directoire de pastorale, «ordinairement, le tourisme traduit la formation spirituelle de celui qui le pratique»[3]. On pourrait ajouter qu'il aide à la formation spirituelle de celui qui le pratique. C'est bien ce que vous cherchez à réaliser par l'accueil organisé dans les sanctuaires qui sont les «pierres de la mémoire» de l'Eglise. Vous coopérez à la formation du regard qui est aussi un éveil de l'âme aux réalités de l'esprit, en aidant les visiteurs à remonter jusqu'aux sources de la foi qui a fait surgir ces édifices, et en rendant visible l'Eglise de pierres vivantes que forment les communautés chrétiennes.5. Pour les chrétiens, il est aussi une forme particulière du voyage et du tourisme qui consiste à prendre la route des pèlerinages, des chemins parcourus pour aller vers Dieu. Il est bon que le peuple chrétien éprouve en quelque sorte physiquement qu'il est «nomade» sur cette terre, qu'il peut partir, se rendre libre pour rechercher «les réalités d'en haut»[4]. Je sais que le premier congrès mondial de pastorale des Sanctuaires et des Pèlerinages est en préparation; il manifestera le prix que l'Eglise attache à ces routes vers Dieu et à ces hauts lieux de l'expérience spirituelle.6. Ce congrès achevé, votre travail pastoral va reprendre. Fixez les yeux sur le diacre Philippe[5]. L'Esprit lui ordonne d'aller sur une route déserte à la rencontre d'un haut fonctionnaire d'Ethiopie. Il parle avec cet homme, écoute ses questions, explique, commente longuement. Il lui annonce «la bonne nouvelle de Jésus», le conduit jusqu'au baptême avant que l'Esprit l'emporte sur un autre chemin. Philippe peut être un modèle pour votre pastorale par son attention qui éveille les fidèles à la vie fraternelle, à la possibilité de l'annonce de l'Evangile même dans la fugacité de rencontres imprévues. Je vous souhaite de poursuivre votre chemin dans la joie. En recommandant au Seigneur vos travaux, je vous bénis de tout cœur, vous-mêmes et tous vos

collaborateurs.

[1] Art. 151. [2] Cf. *Ep* 4, 22. [3] N. 21. [4] *Col* 3, 1. [5] Cf. *Ac* 8, 26-40. © Copyright 1990 - Libreria Editrice Vaticana